

FEUILLE DE SCHOOL



Bulletin du CONSEIL LOCAL DU PERRY EN YVELINES

NOVEMBRE 2014

COMITE DE SUIVI DES TAP

La FCPE a participé au premier comité de suivi de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Le constat de tous les intervenants (parents, enseignants, animateurs) auprès des enfants s'accordent sur la fatigue importante des enfants.

La FCPE a insisté sur le manque de communication auprès des parents générant une impossibilité d'accompagner leurs enfants sur le choix des activités proposées.

L'équipe enseignante fait part des difficultés pour les enfants à se remobiliser après le temps TAP du début d'après-midi.

Plusieurs aménagements d'organisation ont eu lieu depuis la rentrée au fur et à mesure des remontées des enfants, des parents et du constat des animateurs concernant les activités, notamment concernant les inscriptions aux activités: mise en place d'étiquettes, mise en place d'une boîte pour les externes, adaptation des activités.

Les activités sont proposées par période de vacances à vacances. Au début de chaque nouvelle session, les enfants auront un temps dédié pour les présentations des activités afin de pouvoir choisir en toute connaissance.

La FCPE :

- reste vigilante sur l'organisation dans les locaux avec l'ouverture du nouveau centre de loisirs, la sécurité des enfants
- Fait remonter les questions des questions auprès de la responsables TAP.

REMERCIEMENTS POUR LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS AVEZ PORTE POUR LES ELECTIONS

Nous avons obtenu :

4 sièges aux platanes

2 sièges à la barantonnerie

Objectifs :

- Vous représenter toute l'année
- L'an prochain proposer une liste de candidats au Pont Marquant afin d'être présents dans chaque école.

Date Importante pour

une action Citoyenne et de prévention.

20 novembre 2014

25ème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant

Petit rappel des principaux droits et devoirs au bénéfice de tous les enfants

Dans ce numéro

- Retour du premier comité de suivi TAP
- Présentation des représentants de la FCPE
- Sécurité routière
- La semaine du Goût
- Inscription ALSH
- Nous joindre



Une partie des adhérents

Une nouvelle équipe de parents bénévoles est présente au sein des écoles du Perray : en effet cette année voit le Conseil Local FCPE du Perray reprendre son activité.

Il faut dire qu'avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, l'actualité entraîne un intérêt accru des parents pour la scolarité de leurs enfants.

Avec le Conseil local FCPE, les parents d'élèves ont donc de nouveaux partenaires qui allient présence locale et appartenance à la première association de parents d'élèves de France.

Nos Projets

Dans l'intérêt des enfants

Participation au comité de suivi de la mise en œuvre des **TAP** : difficultés rencontrées, propositions, etc. afin que chaque enfant dans chaque école puisse en tirer profit.

Apprentissage de **l'anglais** : en liaison avec l'éducation nationale, faire en sorte qu'il commence effectivement dès le CE1, et même dès le CP à partir de septembre 2015.

Vigilance sur l'utilisation des **TNI** et des **tablettes**, permettant l'obtention du Brevet d'initiation à l'informatique (B2I)

Participation aux commissions **Cantine** : élaboration des menus et vigilance sur les règles d'hygiène.

Vigilance sur les trajets (sécurité, poids des cartables...) notamment entre l'école et le centre de loisirs.

Information et participation des parents

Faciliter l'accès à l'information et aux **formulaires** (accès aux menus, inscription au centre de loisirs etc.)

Information sur les groupes de travail (Conseil d'Ecole, TAP, Cantines, etc.)

Pouvoir d'achat :

Travailler avec la Mairie pour permettre la mise en place des CESU comme mode de paiement pour l'accueil du périscolaire et de la crèche.

Réflexion avec l'équipe enseignante sur la liste des fournitures scolaires.

Les parents FCPE élus:

Les Platanes :

◆ Laetitia Chagnault



◆ Gabrielle Bolla



◆ Carole Quéré



◆ Jean-Christophe Friederici



La Barantonnerie

◆ Catherine Mathon



◆ Christelle Kupferle



Le Pont-Marquant

Sur la maternelle, des adhérents sont présents et disponibles pour vous rencontrer :

Jean-Christophe Friederici 06 12 79 26 50

Khadidja Handichi 06 58 95 29 58

LES DROITS DE L'ENFANT

0 -18 ans : tu as des droits ! En voici les principaux :

La protection de ta vie et le bien-être physique, mental, spirituel, moral et social.

Le respect de tes besoins vitaux : être correctement nourri, logé, habillé et soigné.

Une identité : un nom, un prénom, une nationalité.

Être traité(e) à égalité avec les autres enfants que tu sois fille ou garçon, quelles que soient ton origine, tes opinions, tes croyances ou celles de tes parents.

Connaître tes parents et vivre en famille. Cela n'est pas toujours possible, tu as alors droit à une solution de vie adaptée à ta situation.

La meilleure éducation possible.

La protection contre toute forme d'exploitation, d'abus sexuel et de violences physiques ou mentales. Personne n'a le droit de faire subir cela à un enfant.

Le repos, le jeu, des loisirs culturels et artistiques adaptés à ton âge.

Des conditions particulières qui garantissent ta dignité et ton autonomie quand tu es malade ou si tu as un handicap physique ou mental.

La protection de ta vie privée y compris sur les réseaux sociaux. Personne n'a le droit de t'y harceler ou de parler à ta place.

T'exprimer, participer aux décisions qui te concernent et à la vie en société. Ce droit grandit avec ton âge.

Une justice adaptée aux enfants.



Action Pédagogique au sein des écoles

Cantine

Gabrielle Bolla est notre interlocutrice avec la mairie et le service de restauration collective lors des **commissions Menus**. Elle participe à l'élaboration des menus en prenant soin de veiller à l'équilibre alimentaire et l'introduction d'aliments BIO à chaque repas .

Sur cette année et les années à venir, nous souhaitons travailler avec les écoles, le fournisseur et la mairie sur une action autour de **l'équilibre alimentaire**, **le gaspillage alimentaire** et ces conséquences notamment au niveau de l'impact écologique : exemple des tomates en hiver sont sûrement Bio mais quel est l'impact carbone, il est préférable de proposer des légumes de saison, de nos régions, permettant aussi de **diversifier les goûts**.

Afin que le temps de cantine devienne aussi un moment d'apprentissage pour un mode de vie équilibré et durable.

Gabrielle Bolla est à votre écoute si vous souhaitez poser vos questions, faire des retours, connaître nos projets.

Lien du site de la Mairie pour accéder en ligne aux menus des écoles :

<http://www.leperrayenyvelines.fr/index.php/Restauration?idpage=116&afficheMenuContextuel=true>

Pour rappel: inscription ou annulation la veille avant 10H00 ou vendredi pour le lundi avant 10H00 auprès du service scolaire 01 30 46 31 24 ou service.scol@leperray.fr

Sécurité Routière

" Chaque année, au moment du passage à l'heure d'hiver, est enregistré un pic d'accidentalité et de mortalité dont les piétons sont les premières victimes. La Sécurité routière attire l'attention de tous les usagers de la route, et particulièrement celle des plus vulnérables, sur la nécessité de redoubler de prudence à l'occasion du changement d'heure."

La sécurité routière conseille de faire particulièrement attention.

Il est donc nécessaire de veiller à ce que les élèves soit visibles et en sécurité (éviter les traversées de parkings en biais) lors du trajet maison->école et école->maison.

La vigilance de chacun est le devoir de Tous

Soyons particulièrement attentifs à montrer l'exemple à nos enfants en respectant ce qui leur a été enseigné dans le cadre des permis Piéton et Vélo .

FCPE : une école gratuite, laïque et accessible à tous

Inscription ALSH

1er accueil des enfants
au nouveau centre de
loisirs le 3 novembre
2014

Rappel des dates de
vacances :

Noël: 20/12/2014 au
04/01/2015

Hiver: 14/02/2015 au
01/03/2015

Printemps : 18/04/2015
au 03/05/2014

Été: 04/07/2015 au
30/08/2015

Formulaire à retirer et
transmettre auprès de
service scolaire .

Nous contacter **CONSEIL LOCAL FCPE**

mail : leperray@fcpe78.fr

Blog : <http://www.fcpe78.fr/cl/leperray/>

Adresse postale : Mairie le perray
place de la mairie
78610 Le Perray en Y

Présidente : Laetitia Chagnault 06 15 28 03 72

Secrétaires : Jean-christophe Friederici 06 12 79 26 50
Gabrielle Bolla 06 73 94 99 07

Trésorière : Catherine Mathon 06 74 83 60 79

